Bavière : près d’un condamné sur deux est étranger en 2025, contre un sur trois dix ans plus tôt, selon les statistiques officielles

12/11/2026 à 8h00



En Bavière, **49,7 % des 105 938 personnes définitivement condamnées en 2025 sont de nationalité étrangère**, selon les statistiques publiées mercredi 11 novembre par le ministère régional de la Justice. Dix ans auparavant, en 2015, cette proportion était de 34,3 %.

Le ministère recense précisément **52 679 condamnés non allemands** en 2025. Leur nombre a diminué de 3,4 % par rapport à 2024, mais leur part dans l’ensemble des condamnations a légèrement augmenté, de 49,3 % à 49,7 %. En excluant les infractions qui ne peuvent être commises que par des étrangers, cette proportion s’établit à 48,1 %.

Au total, le nombre de personnes condamnées en Bavière a baissé de 4,3 % sur un an. Les autorités soulignent également un recul des condamnations de mineurs pour violences, tout en signalant des évolutions préoccupantes concernant certaines infractions sexuelles.

Ces données portent sur les condamnations devenues définitives devant les juridictions bavaroises, et non sur l'ensemble des crimes et délits commis ni sur le taux de délinquance rapporté à la population. Les comparaisons entre nationalités exigent donc de tenir compte du périmètre des infractions et de la composition démographique des groupes étudiés.

Sources : Ministère bavarois de la Justice — 11/11/2026 ; Office bavarois des statistiques — 11/11/2026.

Photo d'archives (2005) de Josef Schmid, ministre bavarois de la Justice en 2026 : Erfolg2014 / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.